



Vigipol Infos
Janvier 2022

Documents utiles

+ Les statuts du
Syndicat mixte

+ Le règlement intérieur

+ Vigipol : comment ça
fonctionne ? Qu'est-ce
que ça apporte à ses
adhérents ?

+ Le rôle des délégués

+ Le risque de pollution
maritime au large de la
Bretagne

*Cliquer sur l'intitulé du document
pour y accéder*

PLUS D'INFOS SUR :

+ www.vigipol.org



Chers membres et partenaires de Vigipol,

L'année 2021 fut pour notre Syndicat mixte une année de transition avec le changement de présidence et le renouvellement du Bureau syndical suite aux élections municipales, départementales et régionales. Les contraintes liées au contexte sanitaire ne nous ont pas empêchés de relever de nouveaux défis, parmi lesquels :

- l'adhésion de nouvelles collectivités (11 communes et 5 EPCI)
- l'arrivée de nouveaux chargés de mission pour renforcer l'équipe
- l'ouverture d'une antenne à Étel
- la structuration et le lancement du réseau des Vigipolites
- la conduite des projets DLAL-FEAMP en Côtes-d'Armor, Ille-et-Vilaine, Morbihan et dans la Manche

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2022. Que cette année qui démarre soit pour vous sereine et pleine de satisfaction. Qu'elle soit pour Vigipol une année de mise en œuvre et de plein développement de ses actions, en particulier du projet d'extension à de nouveaux territoires. Nous aurons à cœur de servir les trois priorités suivantes :

- Donner davantage de visibilité à nos adhérents et partenaires sur nos actions
- Sécuriser le budget
- Étendre le Syndicat mixte à de nouveaux territoires

2022 coïncide avec les 20 ans de la marée noire du Prestige. Que ce triste anniversaire soit pour nous l'occasion de nous rappeler l'ampleur géographique et la gravité qu'une telle catastrophe peuvent revêtir. Le risque de pollution maritime existe toujours au large de nos côtes. Notre vigilance et notre mobilisation seront à la hauteur à vos côtés.

Erven Léon
Président de Vigipol

Vie du Syndicat mixte

Prochain Comité syndical :
samedi 12 mars 2022 (09h00-13h00) à Brest

Ce comité sera l'occasion de dresser le bilan des actions menées au cours de l'année écoulée, d'approuver les orientations pour l'année à venir et de voter le budget primitif. Retenez dès à présent cette date dans votre agenda. Plus d'infos à venir prochainement par courriel.

Poste de Chargé(e) de mission « Préparation et gestion de crise » à pourvoir à Étel

Vigipol a ouvert une antenne à Étel (56) en avril 2021. Le recrutement d'un chargé de mission est en cours pour assurer le déploiement du Syndicat mixte en Bretagne Sud. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 4 février 2022. N'hésitez pas à postuler ou à diffuser l'offre autour de vous.

Vigipol au service de ses adhérents

Rendre notre action davantage visible auprès de nos adhérents est l'une des priorités de cette année 2022. Vous souhaitez avoir des précisions sur ce que vous apporte d'adhérer à Vigipol ? Vous souhaitez disposer d'un support pour présenter le Syndicat mixte et ses actions à votre conseil municipal ou vos administrés ? Vous souhaitez lancer une démarche Infra POLMAR sur votre territoire ? Vous aimeriez devenir un Vigipolites ? Adressez-nous vos demandes par téléphone (02 96 15 84 90) ou par courriel.

Campagne de vigilance hivernale

Pour la troisième année consécutive, Vigipol a lancé début novembre une campagne de vigilance pour recenser les arrivages potentiels sur le littoral de polluants, déchets et animaux victimes de pollution.

Premier bilan

Les communes, EPCI et particuliers nous ont signalé les oiseaux mazoutés échoués à la côte qu'ils ont déjà pu constater. La LPO nous signale également désormais les entrées d'oiseaux mazoutés dans ses centres de soins. Entre le 1er novembre 2021 et le 26 janvier 2022, 82 oiseaux mazoutés échoués sur le littoral de 30 communes bretonnes ont ainsi été signalés à Vigipol. Des échantillons de plumes d'onze d'entre eux analysés par le Cedre ont, une nouvelle fois, identifié le pétrole du Tanio comme source de la pollution.

L'épave du Tanio

Pour rappel, le pétrolier Tanio s'est cassé en deux le 7 mars 1980 au cours d'une forte tempête. La partie avant du navire a été remorquée vers le port du Havre tandis que la partie arrière sombrait à quelques 25 kilomètres au Nord de l'île de Batz (29). Cette épave gît depuis 40 ans par 80 mètres de fond sans causer de pollution significative pendant de nombreuses années.

Thisseas : une issue favorable pour Vigipol

Le 24 février 2016, le vraquier Thisseas est pris en flagrant délit de rejet illicite au large de la pointe de Penmarc'h (nappe de 35 km de long sur 50 m de large).

Après une condamnation du capitaine et de l'exploitant du navire en première instance, la Cour d'appel de Rennes prononce l'extinction de l'action publique sur le fondement de l'article 228 de la convention de Montego Bay. Saisie, la Cour de cassation casse et annule la décision d'appel le 24 septembre 2019 et renvoie l'affaire devant la Cour d'appel d'Aix-en-Provence.

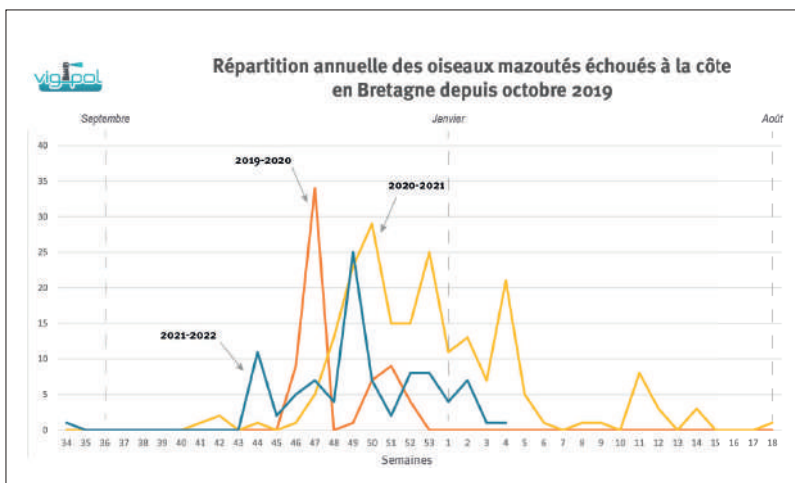
Par décision du 13 décembre 2021, cette dernière confirme la culpabilité de l'exploitant du navire et le condamne à 800 000 € d'amende. Pour ce faire, elle retient :

- que la décision du Premier Ministre de ne pas suspendre les poursuites est une décision de souveraineté qui s'impose aux juridictions françaises ;

- une interprétation large de la notion d'exploitant du navire.

Elle reconnaît également la recevabilité des parties civiles dont Vigipol et confirme la place particulière du Syndicat mixte en lui octroyant 17 500 € de dommages-intérêts, soit l'intégralité du montant demandé, contrairement aux autres parties civiles. Cette décision clôt définitivement une affaire qui, pour un simple rejet illicite, a duré plus de cinq années.

Plus de détails sur le site



Depuis octobre 2019, 351 oiseaux mazoutés ont été recensés sur 74 communes littorales bretonnes principalement localisées sur la côte Nord-Ouest de la Bretagne. Les espèces concernées sont principalement des Guillemots de Troil et des Pingouins Torda.

Pensez à signaler les arrivages

Le réseau des Vigipolites

Depuis 2017, Vigipol développe, structure et anime le réseau des Vigipolites dédié au recensement des pollutions maritimes et autres arrivages à la côte issus du transport maritime. Il a pour but de détecter au plus vite des pollutions en cours, de partager les alertes et les informations pour avoir une vision globale de la réalité des arrivages, de faciliter leur prise en charge et de former les acteurs concernés.

Quelles pollutions signaler ?

Tout produit issu du transport maritime et autres activités humaines en mer et sur le littoral déversé dans le milieu marin ou échoué à la côte qui sort de l'ordinaire, du plus inoffensif au plus dangereux : fûts et bidons, conteneurs, produits manufacturés, hydrocarbures, animaux pollués, etc.

Devenez des Vigipolites !

> en nous signalant les arrivages :

- par téléphone : 02 96 15 84 90 (H24, 7/7)
- par mail : pollution@vigipol.org
- sur le site de Vigipol : www.vigipol.org

> en participant aux actions du réseau : outils opérationnels, formations, échanges de bonnes pratiques, etc.

